

L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

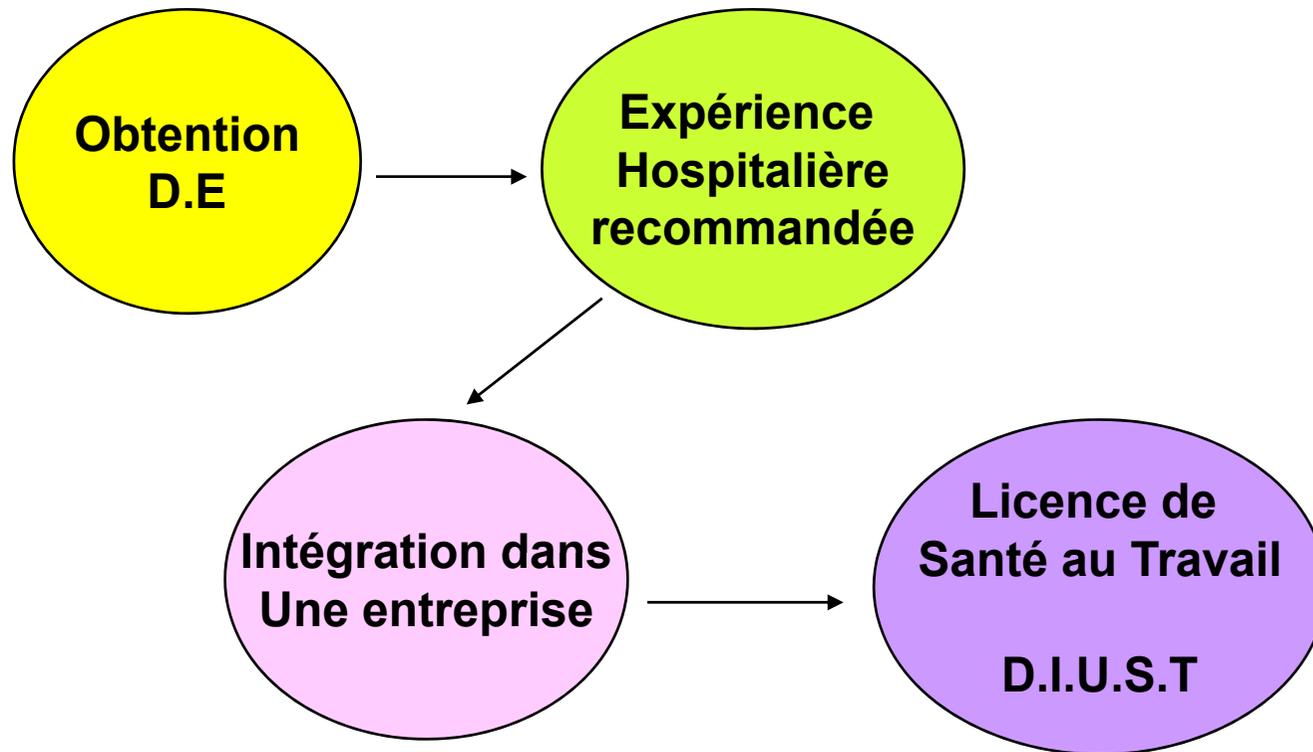
MISSION PRINCIPALE

Assister le Médecin du Travail dans l'ensemble de ses activités

- Collaboration totale avec le Médecin du Travail
- Confiance mutuelle des deux parties
- Spécificité Infirmière complémentaire au DE
- Missions diverses et variées

L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

**Comment devient-on
Infirmière de Santé au Travail?**



L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

REGLEMENTATION de la PROFESSION

→ 3 Codes :

- Code de la Santé Publique (Art. R 4311-1 R4311-5 R4311-7 R4311-14)
- Code de la Sécurité Sociale (Décret 22 octobre 1985)
- Code du Travail (Art. R4623-54 – R4623-53 – circulaire OHEIX du Code du Travail)

→ Double subordination

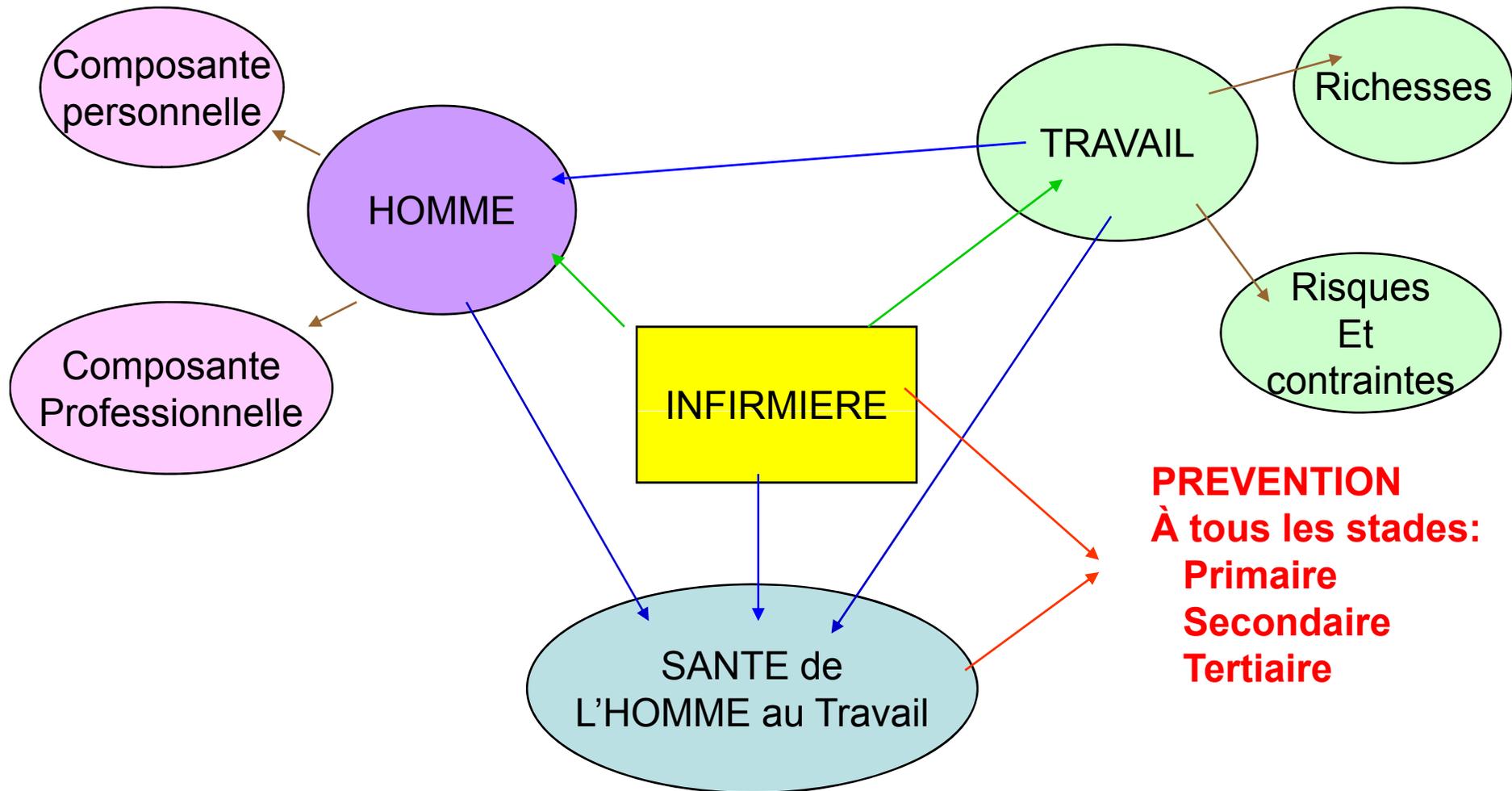
- Administrative : Employeur
- Technique : Médecin du Travail

→ Respect

- Ethique Professionnelle: indépendance professionnelle dans missions à mener
- Code de Déontologie: SECRET PROFESSIONNEL

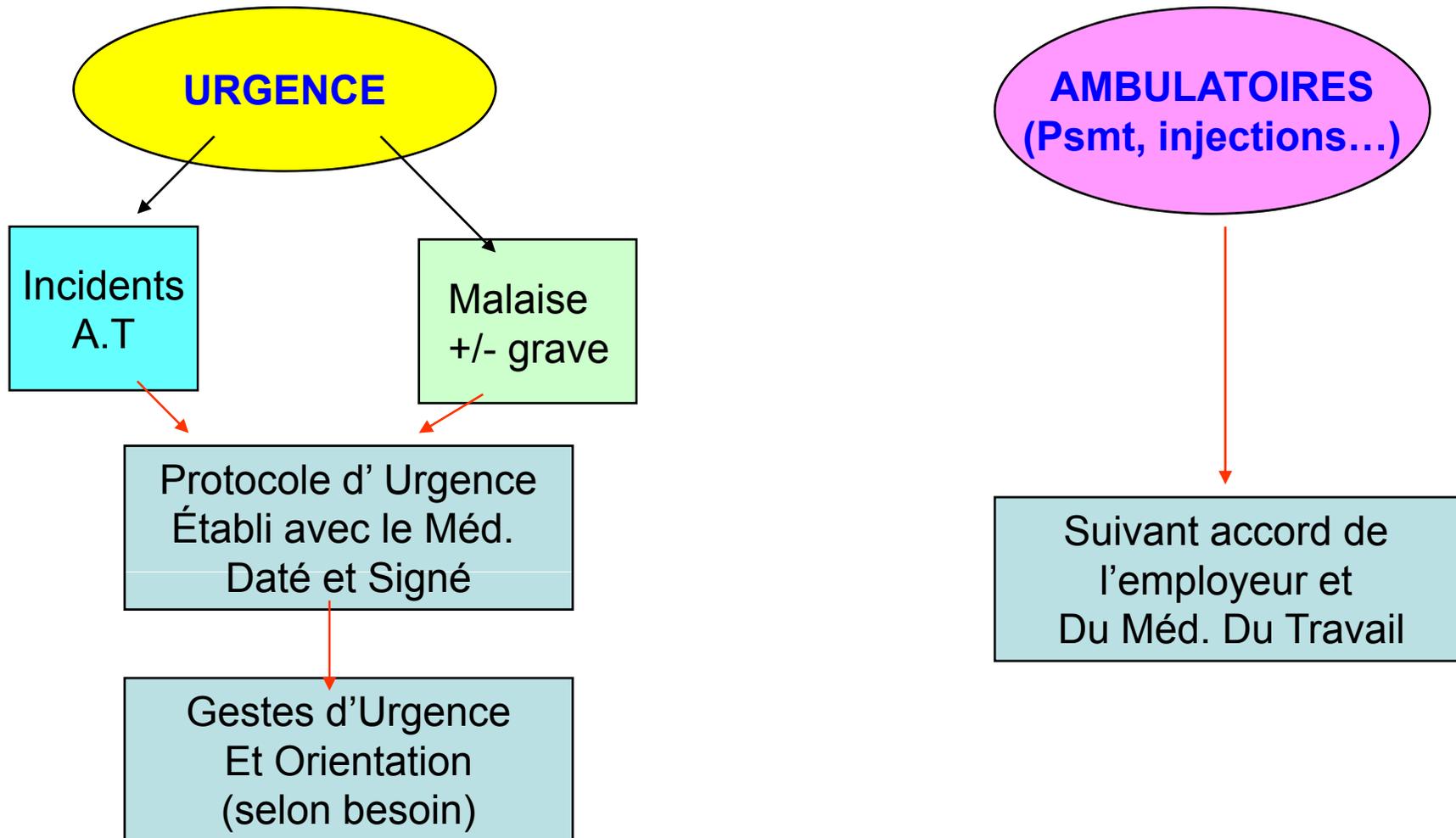
L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

POSITION et CHAMPS D'ACTION



L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

LES SOINS



L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

Gestions des Visites Médicales

Administrative

- Planification
- Organisation
- Convocation
- Déterminer les Surveillances Médicales Renforcées
- Orientations med,
- Assistante sociale
- informations et
- suivi restrictions

Entretien préalable

- Faits marquants
- Concernant le Poste de travail
- Point sur absences
- Faits marquants

- Déceler tte Souffrance

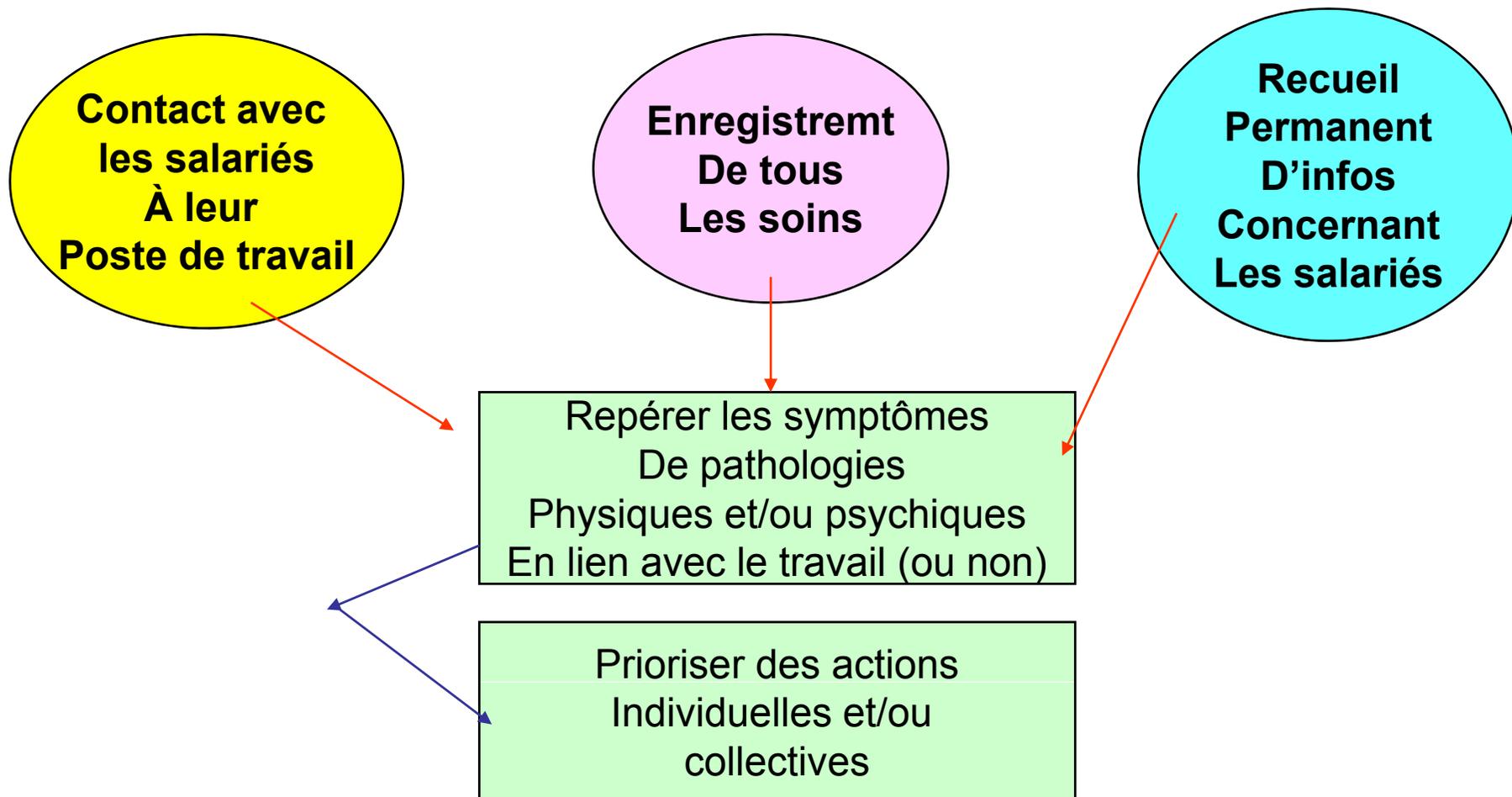
Examens préalables

- Examens classiques
- Examens liés aux risques Du poste de travail
- Commenter les Résultats
- Trier et gérer Les informations À transmettre Au Médecin

Connaissance de terrain et du personnel IMPORTANT

L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

VEILLE SANITAIRE et EPIDEMIOLOGIE



L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

La Sécurité et l'Ergonomie

Evaluation des
Risques
Professionnels

Métrologie
(bruit...)

Etudes de
postes

CHSCT

PREVENTION / ACTION:

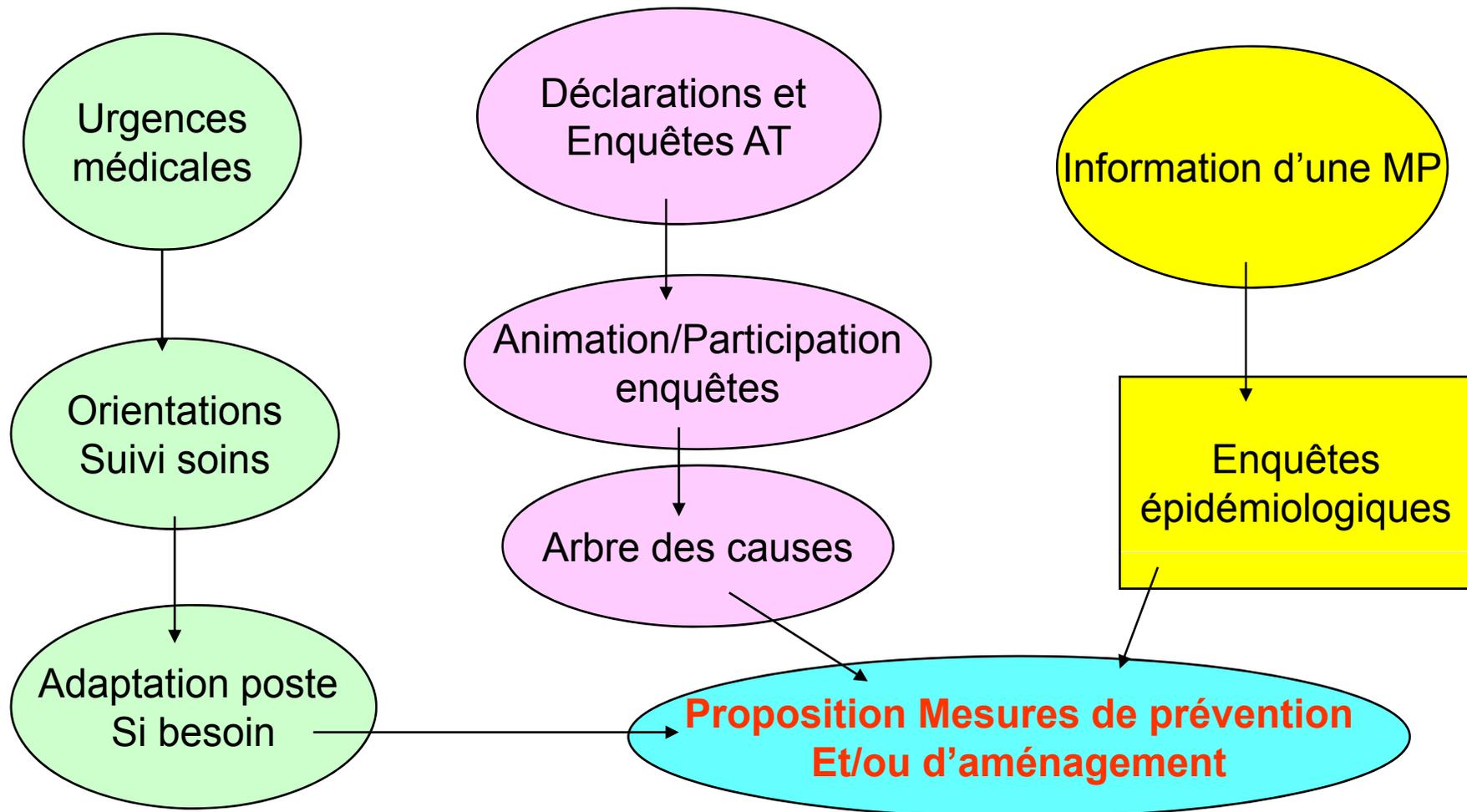
protection collective et/ou individuelle
formation à la sécurité
Document Unique
Fiche d'Entreprise
Engager une action prioritaire
Répondre à une demande urgente
Prévoir intervention IPRP
Evaluation des risques Chimiques

Collaboration avec différents Interlocuteurs

Membres du CHSCT
Service QHSE
Chefs de Service
Sce Maintenance
Sce Méthodes
Ergonomes
CRAM

L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

Les AT et MP



L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

Organisation des Secours

**PROTOCOLE
D'URGENCE**

**Ecrit, daté et signé
Par Médecin et
Infirmière
(actes médicaux)
Avec HSE pour
protocole
D'intervention interne**

**Participation
Au Protocole
D'Evacuation**

**Participation à
L'élaboration du
Plan d'Evacuation
Et aux
Exercices
d'Evacuation**

**Gestion des
Secouristes**

**Formation
Recyclages
Suivi des
Secouristes
(administratifs, cours
Identification)
Se recycler en tant
Que formateur**

L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

Education Sanitaire

INDIVIDUELLE

A la faveur :

- Visites médicales
- Visites d'atelier
- Soins
- Accueil des Nouveaux salariés

COLLECTIVE

**Campagnes
d'Education pour la santé**

**Alcool, tabac, drogues,
Mal. Cardio. Vasc
Diététique
Diabète
Don du Sang
Vaccination antigrippale**

**Informations liées
Aux risques des
postes de travail:**

**Protection Individuel
Hygiène
Rythme de travail...**

L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

Gestion générale du Sce Médical

**Horaires
Et
Organisation**

**Horaires en accord
Avec employeur
Et le médecin
(assurer une présence
Maximale
Suivant les horaires
Des salariés)**

Matériel

**Assurer le bon
entretien
Des appareils de
mesure**

Pharmacie

**Commande
Avec accord
du médecin
(ordonnance)

Surveillance périmés**

L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

PARTENARIAT INFIRMIER(E) / MEDECIN

Pour l'exercice de leur profession respective, il est fondamentalement nécessaire que l'infirmière et le Médecin travaillent dans le même sens:

- Respect de la place de chacun
- Complicité dans le travail et dans les actions
- Etre en accord sur la prise en charge des salariés
- Etre « soudés » vis-à-vis de l'employeur

(un binôme fonctionnant en harmonie est une garantie vis-à-vis de l'employeur sur des sujets délicats à traiter)

L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

Partenariat avec acteurs de l'Entreprise:

Pour une bonne pratique de l'exercice infirmier, tout en gardant son intégrité professionnelle et son rôle propre, l'infirmière doit savoir travailler en bonne collaboration avec:

- La Direction
- La Hiérarchie des différents services
 - Le Service QHSE
 - Le service social
- Le service des Ressources Humaines
 - Les partenaires sociaux
 - Le CHSCT
- Le centre de Médecine interentreprises
- Les différents organismes extérieurs (CPAM, CRAM, Médecins, Spécialistes, Hôpitaux, ARCT, COTOREP, AGEFIPH...

L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

Pour Conclure...

La Profession d'Infirmière de Santé au Travail au sein d'une entreprise requiert:

- **Une implication et un investissement important**
- **Une très bonne organisation**
- **De la Méthode**
- **Un sens du Relationnel à toute épreuve**
- **Un sens de l'écoute**
- **De la patience**
- **La volonté de travailler en équipe pluridisciplinaire**
- **D'avoir des connaissances diversifiées et non uniquement orientées « paramédicales »**
- **d'avoir la volonté de se remettre perpétuellement en question et de se former régulièrement**

.../...

L'INFIRMIERE de SANTE au TRAVAIL en ENTREPRISE

Pour Conclure...

Mais cela ne suffit pas, il faut y ajouter:

- la volonté de l'entreprise à intégrer l'infirmière dans la vie de l'entreprise**
- la volonté du médecin de former un binôme contre toute épreuve avec l'infirmière**

Bien qu'il demande beaucoup de ressources physiques et psychiques, le métier d'infirmière de Santé au Travail est tout simplement un métier plein de richesses!